

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal de PEYNIER



Manifestation
La Chapelle
Saint Pierre
au cœur
de la
fête



Restaurant scolaire

p 4

numéro 5
février 2005

Au fils des rues
Les travaux au
restaurant
scolaire

**Personnel
communal**
Formation du
personnel

Jeunesse
Du côté
de
l'Espace
Jeunes

Age d'Or
Une
journée
à Cogolin



Commune du Pays d'Aix



Chers Amis,

Le 7 janvier dernier, j'ai été très heureux de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. A cette occasion, j'ai évoqué avec vous les événements de l'année écoulée mais aussi les projets de l'équipe municipale pour les mois à venir.

Peynier aborde cette nouvelle année dans la sérénité. Vos élus ont bouclé le budget primitif 2005 qui sera voté en mars prochain. Un exercice difficile mais que nous avons appris à maîtriser depuis notre élection, et qui permettra à notre village de continuer à développer les services et les structures en direction du public, sans augmentation du taux des impôts communaux.

Cette année 2005 verra aussi aboutir le dossier de la modification et de la transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Vous en trouverez les grandes lignes dans ce journal. Ce changement était devenu nécessaire afin de nous mettre en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi d'Urbanisme. Il permettra aussi de poursuivre le développement harmonieux de notre commune tout en sauvegardant son patrimoine naturel.

A toutes et à tous, bonne lecture.

Christian BURLE,
Maire de Peynier,

Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix,
Président de la Commission Agricole - Forêt

numéro 5
février 2005

Directeur de la publication :
Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Photos :
Frédéric Baudin
et Cn'C

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal février 2005
ISSN : 2-914059-39-6



SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Ouverture d'une 5^{ème} classe en maternelle

Avec des effectifs en hausse, il était devenu nécessaire d'ouvrir une 5^{ème} classe à l'école maternelle. Informée de ce problème, la Municipalité a pris, dès le mois de juin, les mesures nécessaires pour cette ouverture : mise en place d'une structure préfabriquée aux normes de l'Education Nationale, demande auprès de l'Inspection Académique,...

A la rentrée de septembre, l'autorisation d'ouverture nous a été donnée par la Commission Technique Paritaire.

Ainsi, tous les enfants nés en 1999, 2000 et 2001 ont été accueillis dans cette nouvelle 5^{ème} classe.



Un nouveau directeur à l'école primaire

Le nouveau Directeur de l'école primaire, Eric Papacaloduca, qui a pris ses fonctions à la rentrée scolaire, nous fait part aujourd'hui de ses impressions.

Après une prise de connaissances avec les différents interlocuteurs et une période d'adaptation, le nouveau Directeur est très satisfait de la mise en place d'un dialogue constructif avec les parents d'élèves et la Mairie et constate les excellentes conditions de travail qui s'offrent à lui.

Très attaché aux "Fondamentaux" dit-il : liberté-égalité-fraternité, qui symbolisent les valeurs de travail, le respect d'autrui, mais encore la tenue de l'enfant, Monsieur Papacaloduca se fixe comme objectif de trouver un équilibre possible entre ces méthodes traditionnelles et l'utilisation des nouvelles technologies. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous l'encourageons dans la réalisation de ses projets.



Les transports scolaires et les lignes régulières de bus

Depuis 2001, la Communauté du Pays d'Aix gère et finance les transports en commun sur son territoire. Sous l'impulsion de Jean Chorro, Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix délégué aux transports, et depuis la rentrée scolaire 2002, la Commune de Peynier est co-organisatrice des transports : elle prend les inscriptions pour les établissements de Trets, Rousset, Fuveau et Aix. Elle transmet les paiements à la CPA ainsi que toutes les réclamations sur les lignes scolaires régulières.

Une tarification unique a été mise en place en 2002 pour le transport scolaire, avec deux formules :

- Les scolaires (trajet domicile/établissement scolaire en période scolaire) : 80 €,
- Les scolaires et étudiants (sur toutes les lignes scolaires et toute l'année) : 130 €,
- Gratuité pour les élèves boursiers.

Pour les lignes régulières, les tarifs ont baissé :

- Ticket à l'unité : 1,10 €
- Carnet de 10 tickets : 7,70 €
- Ticket à la journée : 3,50 €
- Abonnement hebdomadaire : 7,70 €
- Abonnement mensuel : 25 €
- Abonnement annuel : 250 €

La rentrée 2004 a été marquée par une augmentation du nombre d'usagers : les lignes régulières vers Aix sont passées de 2 allers-retours à 10 allers-retours par jour. Le succès de la carte annuelle à 130 € a, en outre, nécessité l'ajustement du nombre de bus sur certaines lignes. L'amélioration de ce service est un souci constant en terme de qualité et de quantité. Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

communauté du
PAYS D'AIX



AU FIL DES RUES

Les travaux au restaurant scolaire

En 2003, la municipalité, en raison de la grande vétusté des locaux, a décidé de lancer la première tranche des travaux au restaurant scolaire.



Ce projet, financé à 80 % par le Département a représenté 166 600 €, hors matériel, pour le gros œuvre maçonnerie, la remise aux normes du système électrique, plomberie et alarme incendie, 113 000 € pour l'équipement du restaurant scolaire, matériel de cuisine (plaques, four, tables, chaises) et enfin en 2004, 10 200 € pour les peintures, intérieur des locaux et façades extérieures. **Ce projet sera véritablement achevé avec les travaux d'insonorisation prévus en 2005.**

Les deux années de travaux du restaurant scolaire qui représentent un coût important pour la commune étaient, dès 2001, une priorité pour la Municipalité. Dans l'intérêt des enfants et du personnel municipal, il était devenu nécessaire de leur offrir un cadre agréable, mais surtout, une cuisine répondant aux exigences nutritionnelles.

Ces conditions de travail permettent aux cuisiniers de proposer des repas variés et équilibrés en insistant davantage sur les produits frais, tout en respectant les grammages. Le samedi 20 novembre 2004, une centaine de parents d'élèves, conviés par le Maire à un petit-déjeuner, sont venus visiter le restaurant scolaire. Après cette visite guidée organisée par les cuisiniers, les parents ont pu boire un café ou un chocolat chaud dans la salle où sont servis chaque jour plus de cent trente repas du primaire.



AU FIL DES RUES

Le hameau des Michels enfin assaini !

Le hameau des Michels sera prochainement relié au tout à l'égout. La station d'épuration (300 eq/habitant) sera ainsi optimisée.



Le château en travaux

Pour conforter le patrimoine communal et pour répondre à l'intérêt général, la Municipalité s'est portée acquéreur du château. Des travaux d'entretien nécessaires ont débuté : plancher, façades,...



Entretien régulier de la Commune

Chaque jour, les employés des Services Techniques Municipaux effectuent les réparations nécessaires des rues et chemins de Peynier ainsi que l'entretien des bâtiments communaux.



Le point sur la station d'épuration

L'enquête est aujourd'hui terminée. La société Sogreah a été retenue par la DDAF. Peynier se met donc en conformité avec la loi sur l'eau. Ainsi, contrairement aux anciennes idées basées sur la capacité d'auto-épuration de la nature, Peynier a résolument décidé de protéger notre environnement et la rivière Arc en choisissant une station d'épuration performante, éloignée du village et cofinancée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la Région, la Communauté du Pays d'Aix, l'Agence de l'Eau et la Mairie.

Comité Communal Feux de Forêts : bilan de l'année 2004

Le CCFF de la ville de Peynier a vécu une année 2004 riche en événements mais fort heureusement plus calme en ce qui concerne les départs de feu comptabilisés sur la commune.

Les membres sont restés mobilisés toute l'année à travers les formations, les sorties, et les manifestations qui se sont succédées durant ces douze derniers mois.

Les 5 journées de formations internes ont permis de faire le point sur les connaissances de chacun et de passer en revue le fonctionnement du matériel avant la saison feux de forêts.

Les sorties organisées à raison d'une par mois ont eu pour objectif de compléter les formations et découvrir l'ensemble de nos partenaires.

A l'heure de dresser le bilan, les membres du CCFF se sont retrouvés tous les quinze jours ce qui démontre tout le dynamisme et l'investissement d'une large majorité de l'effectif.

Le temps où le CCFF était confiné et ne fonctionnait que 2 mois par an avec beaucoup de personnes qui ne patrouillaient jamais est définitivement révolu. C'est dans cet esprit que nos activités vont continuer à se poursuivre et à se développer afin de renforcer encore les bases d'une structure qui doit rester opérationnelle tout au long de l'année et d'ajouter de la rigueur dans la qualité de nos interventions.

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

■ Opérations de sensibilisation du public	2
■ Opérations de sensibilisation en milieu scolaire	3
■ Assistance à des manifestations	11
■ Autres	34

Relations avec les Sapeurs-Pompiers de Trets et les Forestiers Sapeurs de Peynier

Rien ne se ferait et ne pourrait se faire sans l'intervention déterminante des forestiers sapeurs et celle des sapeurs-pompiers. Ils l'ont encore démontré cette année par leur présence et leur efficacité lors des départs de feux qui sont intervenus sur notre commune. Le CCFF de la commune doit être à leurs côtés un partenaire privilégié qui doit connaître ses missions et son rôle avec précision et surtout être un partenaire fiable et crédible lorsque son concours est souhaité ou lorsque nous sommes présents avec eux lors des départs de feu. Les relations avec ces 2 structures sont excellentes et ceci est dû à un contact permanent et clair avec le capitaine Xavier Joseph et Hervé Delautre. C'est pour cela que nous devons poursuivre et renforcer ce partenariat en progressant dans nos entraînements et nos formations.

La rigueur est déterminante dans l'organisation de notre structure afin qu'ils puissent pouvoir compter sur nous et nous pouvoir compter sur eux.

Dès le mois de janvier 2005, après avoir travaillé régulièrement ensemble, le CCFF de la Ville de Peynier et le Centre de Secours Départemental de Trets signeront un protocole d'accord précisant les rôles et les missions respectives de ces 2 structures afin de poursuivre le travail déjà accompli. Le CS Trets interviendra notamment dans le domaine de la formation de nos membres lors de nos formations internes. Nous nous rapprocherons aussi de l'unité des Forestiers-Sapeurs de Peynier en organisant à leurs côtés des manœuvres afin de définir clairement nos modes opératoires d'intervention en leur présence.

En route pour le 25^{ème} anniversaire

En 2005, le CCFF de la ville de Peynier fêtera ses 25 ans. Jamais le CCFF n'avait pu profiter d'un tel événement. La Municipalité et son maire souhaitent ainsi marquer cette année 2005 par plusieurs manifestations, une occasion de faire le point sur les activités du CCFF et sur ses différentes missions.

Christian BURLE :
"DES ENGAGEMENTS TENUS"

"La municipalité que je conduis soutient le CCFF depuis notre arrivée à la Mairie en mars 2001. Nous avons modifié cette structure et lui avons apporté les financements nécessaires à sa modernisation et à sa profonde mutation. Aujourd'hui je tiens à remercier mon adjoint André Maunier qui œuvre sans répit avec l'équipe d'encadrement et l'ensemble des membres du CCFF de Peynier. Nous devons poursuivre nos efforts et continuer à remplir les objectifs que nous nous sommes fixés".



Opérations de suivi lors des inondations d'Arles en février 2004

Visite de la caserne de Luminy Bataillons de Marins-Pompiers de Marseille en février 2004



Le nouvel hélicoptère de la Sécurité Civile (EC145) en démonstration lors de la visite du CCFF à la Base de la Sécurité Civile en mars 2004.



Août 2004
Visite de la Vigie du Grand Puech

Août 2004
Visite de la Vigie du Grand Puech



Février 2005



Bilan d'activités - Saison 2004 du 16 septembre 2003 au 15 septembre 2004

Patrouilles	Vigies	Interventions sur feux du C.C.F.F.	Interventions sur feux coordonnées avec FS ou SP	Assistance aux pompiers	Surveillance après incendie
72	4	8	10	11	9

Kilométrage total parcouru	Nombre d'heures de patrouilles	Total des heures effectuées en patrouille	Nombre d'heures de vigie	Total des heures effectuées en vigie
4940 km	424 h	724 h	11 h	14 h

Pistes DFCI : débroussaillées à 100%



Le programme de débroussaillage et de réhabilitation des terrains incendiés prend fin. Débuté il y a 3 ans, ce programme d'envergure va se terminer durant le premier semestre 2005. Les pistes RE 201 et RE 202 viennent d'être nettoyées et les pistes RE 107 et RE 112 seront débroussaillées dès le mois de février 2005 par les Forestiers-Sapeurs de l'unité de Peynier. La Commune profite ainsi d'un réseau de pistes forestières complètement adaptées aux interventions des moyens de secours et aux activités sportives. Dès 2005, après des travaux de réfection et de réhabilitation conséquents, un programme d'entretien des pistes sera mis en place afin de suivre et de gérer au mieux la qualité des bandes de roulage de ces chemins. Ces opérations permettent aux engins d'intervention de se croiser et d'effectuer des interventions sur des départs de feu dans des conditions optimales. En outre, ces opérations de type Tazieff permettent de sélectionner et de mettre en valeur des arbustes plus nobles en favorisant leur développement par la suppression notamment d'argelas qui constituent de véritables "poudrières" au sein des massifs.

Peynier, commune pilote pour le débroussaillage des particuliers

Suite à la demande exprimée par le Maire de Peynier et son Conseil Municipal, la Commune de Peynier fait partie des 2 communes parmi les 34 de la Communauté du Pays d'Aix à avoir été choisies afin de développer un programme de débroussaillage des terrains appartenant à des particuliers. Un technicien de la CPA et le responsable de l'agence ont visité plus d'une centaine de maisons et de propriétés concernées par le risque feu de forêt. Ils ont pu dresser une carte précise des villas les plus exposées. Une réunion publique s'est tenue en mairie où les différentes approches et solutions ont été présentées à un public venu nombreux. Les résidents concernés par ce programme ont pu prendre conscience des risques encourus lors des départs de feu à proximité de leurs habitations. Après une présentation des travaux à accomplir afin de mettre en sécurité les biens et les personnes, le volet des sanctions a également été évoqué dans le

La forêt de Peynier soumise au régime forestier de l'Office National des Forêts

Afin de compléter ces opérations de nettoyage et d'entretien de nos forêts, l'ONF a organisé une opération de martelage au cours du mois d'octobre 2004. Cette opération vise à sélectionner des arbres qui sont mal situés, qui présentent un danger ou qui gênent le développement et l'expansion de spécimens comme les chênes. Ces coupes seront vendues et ces arbres destinés à être retirés seront récupérés par une entreprise durant le premier semestre 2005. Ils pourront être transformés en pâte à papier, en bois de cageot ou de palettes, en granulés de bois utilisés dans les chaudières à bois. Cette opération assez rare et peu usitée au sein de nos forêts permettra ainsi à notre massif forestier de se régénérer et de s'étendre harmonieusement tout autour de la base de La Garenne.



cas où des travaux minimum ne seraient pas accomplis. En effet, de plus en plus de compagnies d'assurance refusent de rembourser et de prendre en charge les dégâts causés par un incendie si votre propriété n'est pas débroussaillée. Les 2 techniciens se rendront dans chaque propriété recensée lors de leur première étude afin de vous conseiller lors des premiers travaux à engager et sur la manière à adopter pour les réaliser. Au mois d'avril 2005, ils dresseront un bilan précis des travaux réalisés et des problèmes encore existants. Nous vous demandons de leur réserver un excellent accueil dans la mesure où ces personnes sont là pour vous aider et vous conseiller. En outre, le CCFF de Peynier poursuit ses actions en matière de prévention des feux de forêt avec la distribution, depuis 3 ans, des fiches "sécurité habitat" destinées aux services de secours lors d'une intervention à proximité de votre domicile.

Débroussaillage : juste une mise au point !

Certains et ils sont heureusement rares s'opposent systématiquement à toute opération de nettoyage et de débroussaillage de notre milieu forestier. Le débroussaillage sélectif qui préserve des îlots est pourtant utile aussi bien au niveau de la protection et de l'accès des moyens de secours que pour la vie animale qui s'y développe.

Au secours, les oliviers "dépérissent" ???



Une rumeur court selon laquelle les oliviers de la coupe agricole du Puits de Lauris dépérissent. Nous vous invitons donc à vous rendre sur place pour constater que les oliviers sont en pleine santé et que la coupe peut enfin être dénommée coupe agricole. Les oliviers et les amandiers ont remplacé, depuis 2001, les champs de tuteurs en bois.

Les travaux forestiers en 2005

- ✓ Débroussaillage de 20 hectares dans le cadre du PIDAF : secteur de La Blaque, Puits de Guirands, Ranch de Bouquet.
- ✓ Pose de barrières DFCI.
- ✓ Débroussaillage et nettoyage des citernes DFCI.
- ✓ Implantation de citernes hors sol destinées aux hélicoptères bombardiers d'eau.
- ✓ Etude sur la ligne de protection en eau du Canal de Provence.
- ✓ Réfection de la piste RE 111.
- ✓ Poursuite du programme ONF.

Poteaux et bouches Incendies

Lors du précédent numéro du "Journal de Peynier", nous vous informions que des travaux allaient être entrepris afin de réparer certaines bornes incendies défectueuses depuis de nombreuses années. 9 poteaux ont ainsi été réparés et mis en conformité avant le début de la saison des feux.

Cependant et à la suite d'une étude complémentaire menée afin de connaître l'état exact de ces bornes et poteaux, nous avons pris connaissance d'une situation qui dépasse largement l'entendement et surtout qui met en cause votre sécurité et celle de vos biens.

En effet, c'est avec stupeur que nous avons appris que certaines bornes n'étaient pas reliées aux conduites d'alimentation en eau ! D'autres étaient "factices" dans la mesure où elles étaient scellées et soudées et d'autres étaient simplement bouchées.

Malgré tout, les bornes avaient été repeintes, il y a 5 ans, et avaient revêtu leur bel habit rouge faisant croire à un réseau en parfait état.

Suite au constat alarmant effectué par les Sapeurs-Pompiers, la Ville de Peynier engagera en 2005 les travaux nécessaires à la renaissance de ces bornes, notamment dans le centre ville du village où les problèmes les plus importants subsistent.



Les oliviers de la coupe agricole



Si vous habitez en zone boisée, débroussailliez, c'est le bon moment

Transformation du Plan d'Occupations des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Depuis le 1^{er} juin 2001, la commune a l'obligation de se mettre en conformité avec la loi "Solidarité et Renouvellement Urbain" (SRU) et "Urbanisme et Habitat" (UH).

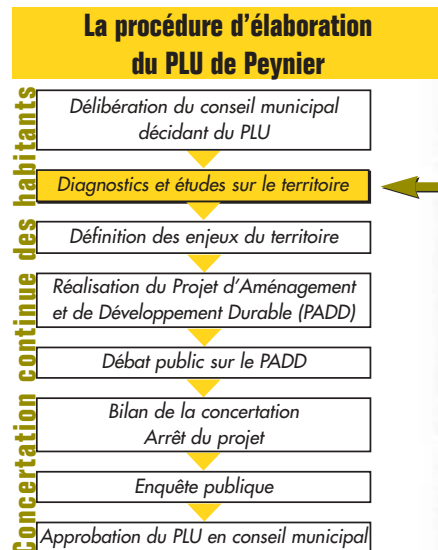
Le 23 février 2004, par délibération, le Conseil Municipal a affirmé sa volonté d'engager la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) pour aboutir à la réalisation de notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'enjeu est d'arrêter, à terme, un projet cohérent de territoire tout en fixant les règles d'un développement durable et mesuré au sein d'un environnement préservé.

Une étude affinée du territoire communal et de l'évolution des POS précédents a permis au bureau d'études "PM Consultants" de nous présenter, le 16 décembre 2004 en séance publique, la première phase de la procédure, celle des diagnostics.

Ces diagnostics vont générer des enjeux et des objectifs pour la commune, déclinés, en terme de développement et d'aménagement sous forme de scénarios.

Le scénario retenu, dénommé Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), sera donc l'aboutissement de la réflexion et du choix de la commune. Le PADD permettra de définir les orientations générales d'évolution de la commune pour les années à venir et l'élaboration des documents réglementaires du PLU.

Il est bien évident que l'ensemble de la procédure d'élaboration du PLU se déroulera en concertation continue avec les habitants.



LE PLU MODE D'EMPLOI :

- ✓ un cadre législatif et réglementaire nouveau :
- ✓ où l'on passe d'un urbanisme réglementaire à un urbanisme de projet,
- ✓ qui prend en compte l'ensemble des éléments qui s'imposent juridiquement,
- ✓ dans une démarche de développement durable.

Une politique de formation du personnel communal

La Commune de Peynier passe chaque année une convention avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale afin de répondre aux besoins de formations des agents communaux.



A la sortie du catalogue de formations 2004 la municipalité a désiré mettre la priorité sur un plan de formation continue afin d'offrir à chaque agent volontaire un certain nombre de formations. Celles-ci pourront être réalisées sur plusieurs années et permettront d'élargir les perspectives de carrière avec la possibilité de faire valider ces acquis de l'expérience.

Pour la première fois dans leur carrière, le personnel du restaurant scolaire a suivi une formation "sur la sécurité alimentaire en restauration collective" organisée sur Peynier début juillet. Les cuisiniers ont participé à des formations alliant la théorie et la pratique dans la prise en compte des contraintes techniques et alimentaires. Le personnel de l'école maternelle et de la crèche, très friand de formations, a déjà bénéficié de stages sur l'observation de l'enfant : "intégration de l'enfant handicapé en milieu scolaire", "hygiène et sécurité" et "aide au développement du tout-petit". Le nombre de places étant limité, certains agents n'ont pu profiter de ces stages, mais, seront prioritaires en 2005.

Dans un souci d'améliorer la réponse aux besoins de formation des territoires, la Délégation Régionale mettra en place, en 2005, un fonds spécifique d'intervention dans chaque département. Celui-ci permettra d'organiser, en sus des stages proposés, des actions d'intérêt local pouvant intéresser plusieurs collectivités regroupées dont Peynier.

Ces actions permettront, à plus ou moins long terme, de répondre dans un objectif de proximité et de pertinence, à tous les besoins et les projets du personnel communal.

Création d'un local pour les visites médicales du personnel communal

L'aménagement d'un local au premier étage de l'école primaire a vu le jour début octobre afin de faire passer aux agents Communaux la visite médicale annuelle.

En effet, ce local permet aux agents communaux, sans devoir se déplacer jusqu'à Aix-en-Provence au Centre de Gestion des Communes, d'être suivis plus régulièrement.

Le médecin du travail, satisfait de ces cinq journées (8, 15, 18 octobre et 4, 18 novembre) passées dans notre village, a pu visiter certains services afin d'évaluer les conditions de travail. Cette réalisation, dans intérêt des agents communaux semble, avoir satisfait l'ensemble du personnel.

VIE ÉCONOMIQUE

Inauguration

Nouveaux locaux des assurances Robert - Léonard



Cordonnées :

2, rue Longue - Parking des écoles
Tél. : 04 42 53 04 90 - Fax : 04 42 53 05 36
E-Mail : veronique.leonard.ag@swisslife.fr

Samedi 9 octobre 2004 Monsieur le Maire a inauguré en présence de ses adjoints et de nombreux clients, qui se sont déplacés pour l'occasion, les nouveaux bureaux des assurances Robert-Léonard, situés à présent dans le centre du village.

Yves Robert, assureur sur la commune depuis 1983, a en effet passé le relais à sa fille, Véronique Léonard, Agent Général nommée le 1^{er} janvier 2003. Christian Burle n'a pas manqué de souligner cette pérennité et l'intégration réussie de ces nouveaux locaux dans le village.

Les assurances Robert-Léonard vous accueillent du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 17 h à 18 h 30. Particuliers, indépendants ou entreprises, vous trouverez à l'agence des contrats d'assurances vie, prévoyance, santé, dommages aux biens personnels et professionnels.

Zone d'Activité du Verdalaï



La signalétique future de la zone d'activité du Verdalaï

La Mairie et la Communauté du Pays d'Aix ont conduit une réfection totale de la signalétique des entreprises de la zone du Verdalaï. Les rues ont été nommées : rue de l'Arc, impasse du Nid, rue du Chemin de Fer et la numérotation métrique a été créée.



SPORT

Football : un ballon aux rebonds incertains

Au début de la saison 2004, le Football Club (FCP) a annoncé qu'aucune équipe n'évoluerait dans un championnat. Stupéfaction à Peynier

Grâce à la mobilisation d'une quinzaine de jeunes et de leurs parents, un groupe de joueurs pratique néanmoins leur sport préféré dans un championnat des moins de 15 ans. Nous remercions J.F. Spault, employé municipal mis gracieusement à la disposition du club, qui a bien voulu les encadrer et s'occuper également de la pépinière de jeunes talents. Compte tenu de la diminution récurrente des effectifs du FCP, nous devons nous interroger sur le devenir de cette structure, et, nous espérons que le budget alloué à l'association permettra de choyer de manière significative nos jeunes footballeurs (équipements, ballons,...).

Des travaux au Tennis Club

- ✓ Aménagement d'une terrasse.
- ✓ Création d'un barbecue.
- ✓ Ouverture d'une porte-fenêtre avec accès sur la terrasse.



Inauguration du local du jeu de boules



Depuis octobre dernier, les boulistes peyniérens profitent d'un nouveau local entièrement rénové par la Municipalité. En présence de Christian Burle, Maire de Peynier, une sympathique manifestation a marqué la "renaissance" de ce lieu de rencontre pour tous les amateurs de pétanque.

Du côté de l'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes a rouvert ses portes durant les vacances de Noël 2003 et, à partir de fin février 2004, nos jeunes ont pu bénéficier de **sorties à caractère culturel** comme le festival d'Avignon où ils ont choisi de voir une pièce comique et profiter des différents spectacles de rue proposés, ou le spectacle de danseurs hip-hop venus de Madagascar dans le cadre du festival de danse à Aix.

De plus, **11 sorties loisirs** ont été programmées comme : Paint-ball, bowling, laser quest, mac do, cinéma, patinoire, aqualand ou pédalo au lac d'Esparron sur Verdon.

Ces 9 derniers mois ont été ponctués de **journées sportives** organisées autour du golf, du badminton, de la pétanque, du football ou du VTT. La base de loisirs de la Garenne a été le centre de rencontre des jeunes de Peynier, bien sûr, mais aussi Châteauneuf-le-Rouge, Rousset, Trets et Gréasque. Ainsi, un **tournoi de football** organisé sur 2 jours en début d'été a réuni **70 personnes** dont plus de 50 jeunes. Les équipes des Papy boy, de l'OM ou du FC Bâle, pourtant grandes favorites se sont inclinées face à une équipe venue de Châteauneuf-le-Rouge. La revanche est déjà programmée et les jeunes de Rousset, Trets ou Gréasque seront invités par les jeunes de Peynier et de Châteauneuf, villages dans lesquels seront organisés les tournois.

4 repas ont réuni les jeunes dans l'espace, au 15 avenue st Eloi, autour d'un DVD ou d'un match de l'Euro. Cuisine sommaire mais ambiance explosive !! Durant les mercredis, les jeunes ont pu fabriquer un comptoir, une mosaïque en carrelage ou des meubles en carton dans le cadre des **ateliers de bricolage**.



Coup de chapeau spécial à Axel pour un super saut en surf !



Mais le point fort reste l'organisation cette année de **4 séjours** qui ont permis à **38 jeunes** de découvrir différentes régions et activités.

■ une semaine de pure glisse sous le soleil de la station de Sauze/Super Sauze a permis à chacun de parfaire sa technique entre copains et de profiter d'animations d'après ski récréatives.

Coup de chapeau spécial à Axel pour un super saut en surf ! Et à Matthieu A., seul débutant en début de séjour qui a su progresser rapidement pour intégrer le groupe.

■ Un séjour "sensations extrêmes" en pleine nature dans les gorges du Tarn, à Millau, avec au programme une journée "via corda" comprenant une tyrolienne de 60 mètres et un rappel de 90 mètres au milieu des vautours qui planaient sur les têtes. Souvenirs garantis.

■ Un séjour "sports mécaniques" en Ardèche. Les jeunes ont pu s'initier au quad, à la moto ou au karting dans un site spécialement adapté, entourés d'une équipe de professionnels remarquable. Un grand bravo à Maxime et Mathieu M, gagnants de la course de kart avec un bon tour d'avance et une évidente décontraction.

Le séjour d'été à Sainte-Enimie a rassemblé pour 10 jours de camping des jeunes solidaires qui ont pu découvrir les joies du canoë, de la spéléo, de l'accrobranche ou de la course d'orientation. Durant les soirées, les jeunes ont pu s'exprimer pleinement sur des jeux musicaux ou théâtraux en rejoignant d'autres groupes dans une ambiance de fête et d'échange.

Cette année, la destination choisie a été le village de Cogolin, situé au cœur du golfe de St Tropez, entre ciel et mer.



Voyage des aînés du 15 juin 2004

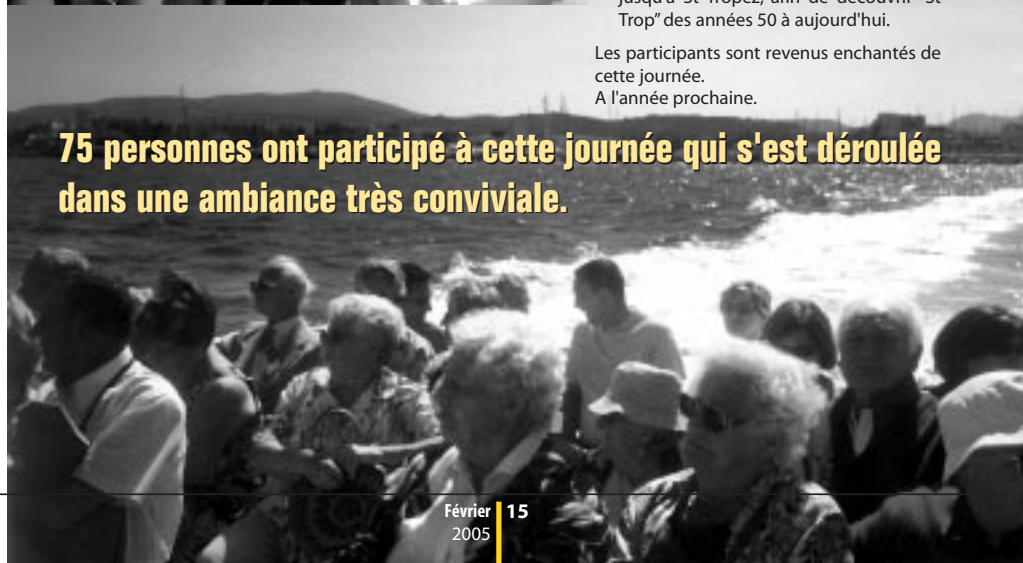
Programme de la journée :

- ✓ Le matin : visite à Cogolin du Musée "espace Raimu" avec projection de films commentés par Isabelle Nohin, petite-fille de Raimu,
- ✓ Puis, visite d'une fabrique de pipes, confectionnées avec les racines de bruyère blanche récoltées dans le massif des Maures et de l'Esterel. Le déroulement de la fabrication a été développé par l'artisan.
- ✓ Le déjeuner, servi aux Marines de Cogolin, nous a permis de côtoyer de magnifiques yachts.
- ✓ La surprise de l'après-midi fut la traversée du golfe au départ des marines jusqu'à St Tropez, afin de découvrir "St Trop" des années 50 à aujourd'hui.

Les participants sont revenus enchantés de cette journée.
A l'année prochaine.



75 personnes ont participé à cette journée qui s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.



Commémoration 11 novembre



La traditionnelle commémoration de l'armistice du 11 novembre a eu lieu au monument aux morts en présence d'un nombreux public, des autorités, sous les yeux des enfants de toutes les écoles.

ETAT CIVIL

→ Naissances

EL MIRI Chems-Dine	11 juin 2004	PANNEBOEUF Alycia	18 août 2004	DERNIAUX Hugo	25 septembre 2004
MARX Axelle	24 juin 2004	TRAVIER Lola	7 septembre 2004	ETORE Mathieu	8 octobre 2004
FAUCON Mélissa	1 ^{er} juillet 2004	BONNOT Bathilde	11 septembre 2004	DELAUTRE Julien	11 octobre 2004
FIERE Samuel	2 juillet 2004	BONNOT Capucine	11 septembre 2004	RASELLI Morgane	19 octobre 2004
GOMEZ April	26 juillet 2004	ST-CROIX Jason	17 septembre 2004	SALVO Tony	3 novembre 2004
NIVAUT Leelou	10 août 2004	PALLUAT DE BESSET Lola-Marie	19 septembre 2004	DELORME Loïc	10 novembre 2004
DUVAL Juliette	11 août 2004	BEN HAMOU Tom	21 septembre 2004	ANGUILLE Lucie	18 décembre 2004
				PECORARO Matthieu	30 décembre 2004

Tous nos vœux aux bébés et aux heureux parents !

→ Mariages

MATACCHIONE Laurent et ALBERT Barbara, 19 juin 2004	MONELLO Stéphane et RAZ Caroline, 14 août 2004
DUBOST Olivier et BLOT Emmanuelle, 19 juin 2004	ROGER-DALBERT Fabrice et BOUNOURE Amélie, 26 août 2004
RANALDI Olivier et NOEL Stéphanie, 26 juin 2004	HUA Thierry et HARDY Françoise, 27 août 2004
CHABANAT Justin et GENDARME Christelle, 17 juillet 2004	FUDA Marcel et TRISCARI Josiane, 28 août 2004
LEVY Michel et BRUN Sylvie, 17 juillet 2004	DOUCHAMPS Jean-Michel et GARNIER Laurence, 4 septembre 2004
LEROY William et HELLEBUYCK Caroline, 24 juillet 2004	AILHAUD Georges et ALANE Elisabeth, 18 décembre 2004
	CARPOPHORE Jérôme et PIRO Martine, 27 décembre 2004

Nos vœux de bonheur aux mariés !

→ Décès

PEILLET Marie	12 juillet 2004	RECHATIN Emile	28 août 2004	MANASSERO Vve	
DUBOIS Jean-Marie	18 juillet 2004	THOUVENIN Eugène	13 septembre 2004	CHASPOUL Catherine	22 novembre 2004
VARAINES Pierrette	25 août 2004	LABASTIRE Marc	12 octobre 2004	BOURGOGNE Paul	30 novembre 2004
ZANONE Epse ATTARD Jocelyne	25 août 2004	MILLET Michel	13 octobre 2004	MEGHAR Christian	5 décembre 2004
		MASSON Vve CESTIER Claude	24 octobre 2004	ARNAUD Georgette	19 décembre 2004
				ALLA Lucienne	31 décembre 2004

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Fête de la Saint Michel

Les 11 et 12 septembre, la fête de la Saint Michel a réuni un grand nombre d'habitants autour de son traditionnel aïoli du samedi, tandis que la brocante du dimanche permettait aux "chineurs" de partir à la recherche de "l'objet rare".



Lire en fête : "La Garenne transportée au Foyer des Aînés"

Le 6 novembre dernier, près de 150 personnes ont assisté au spectacle proposé dans le cadre de "Lire en fête 2004". La Municipalité et la Bibliothèque municipale ont accueilli - grâce au soutien du CG13 - Gin Candotti-Besson et Sylvie Vieville, deux conteuses talentueuses, qui nous ont présenté "Des pas dans la forêt". Ces dernières ont transporté le public au pays des elfes et autres personnages sylvestres. Les Services Techniques de la Commune ont largement contribué au succès de cette manifestation en créant un splendide décor fait d'éléments naturels, ramassés dans nos collines. Un grand merci à eux !



ÇA S'EST PASSÉ À PEYNIER

XXII^{ème} Salon des Arts



Du 21 au 24 octobre, le centre socioculturel a accueilli le XXII^{ème} Salon des Arts de la Ville de Peynier. Deux invitées étaient à l'honneur : Jocelyne Tanga, aquarelliste, et Myriam Retif, sculpteur raku. Lors du vernissage, la tradition a été respectée avec la remise des prix du jury aux heureux lauréats.



ÇA S'EST PASSÉ À PEYNIER

L'école fait les vendanges



En septembre, les enfants du primaire ont eu le plaisir de faire leurs premières vendanges dans les vignes de la Commune.



Grâce aux conseils avisés de Jean-Michel Aillaud, nos vendangeurs en en herbe savent désormais comment cueillir les grappes de raisin. Une leçon de choses sur le terrain très appréciée des enfants et de leurs instituteurs.



Le Sous-Préfet en visite à Peynier

Le vendredi 27 août 2004, la commune de Peynier a reçu la visite de Monsieur Fauqueur, Sous-Préfet.

C'est en compagnie du Maire, Christian Burle, que M. Fauqueur a découvert Peynier. Une visite accompagnée de nombreuses explications sur les réalisations et les projets en cours.



ÇA S'EST PASSÉ À PEYNIER

La chapelle St Pierre au cœur de la fête de Peynier



**Il y avait de l'ambiance, le dimanche
1^{er} août, autour de la chapelle St Pierre.
Le pèlerinage annuel amenait beaucoup
de monde pour la messe de 10 h,
par un temps magnifique
et une température de 35°.**

La nouvelle cloche tintait allégrement. L'office très émouvant, avec chants et orgue, comportait ce jour-là une particularité : l'inauguration par Monsieur le Maire et la bénédiction par le Père Heckenroth de magnifiques plaques de marbre rappelant le vœu de 1720. A cette époque où se répandait en Provence le fléau de la peste, les habitants de Peynier et leurs "consuls" se tournèrent vers Saint Pierre pour obtenir sa protection et ils furent exaucés.

Aujourd'hui, plus de peste à redouter, mais d'autres fléaux nous menacent, à la fois dans nos âmes et dans nos corps. Les deux plaques, avec le texte du vœu et la prière pour actualiser les pestes modernes, sont en marbre gris veiné de blanc et les caractères gravés en lettres d'or. Ce beau travail a été exécuté par la paroisse grâce au reliquat de la souscription de la cloche. Merci à Roger Decôme, infatigable "fan" de notre patrimoine communal.

A la sortie de la messe, le verre de l'amitié, offert par la paroisse et servi par les charmantes hôtesses du Comité des Fêtes, prolongea le plaisir de la rencontre. On évoqua le futur de la chapelle : changer les bancs ? restaurer l'autel ? fêter les membres du CCFF présents chaque année à cette journée et bénir leur nouveau véhicule ?

Pourquoi pas ?